

# FCP VALEURS AL KAOUTHER

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos au 31 Décembre 2013

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « FCP VALEURS AL KAOUTHER » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître :

- Un total du bilan de : 2 759 582DT,
- Un actif net de : 2 742 462 DT,
- Un déficit de : 321 600 DT.

Ainsi que sur les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « FCP VALEURS AL KAOUTHER » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

2. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur :***

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Opinion sur les états financiers :***

4. A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « FCP VALEURS AL KAOUTHER », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et ce, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Vérifications et informations spécifiques :***

5. Conformément aux dispositions de l'Article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'Article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

7. Nous avons procédé à la vérification de la conformité de la composition du fonds avec les objectifs énoncés par le prospectus d'émission et le règlement intérieur ainsi que la vérification de la valeur liquidative. Ces informations n'appellent pas de notre part de remarque particulière.

Tunis le 28 Mars 2014,

**Le Commissaire aux Comptes**

**Salah MEZIOU**

**FCP VALEURS AL KAOUTHER**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2013**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

**NOTES 31/12/2013 31/12/2012**

**ACTIFS**

**PORTEFEUILLE TITRE**

ACTIONS, VALEURS ASSIMILÉES ET DROITS RATTACHES	<b>AC1</b>	2 186 718	2 716 329
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	<b>AC1</b>	0	0

**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**

PLACEMENTS MONETAIRES	<b>AC2</b>	525 250	712 017
DISPONIBILITES	<b>AC2</b>	47 614	47 583

**CREANCES D'EXPLOITATION**

0 0

**AUTRES ACTIFS**

0 31 027

---

<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 759 582</b>	<b>3 506 956</b>
--------------------	--	------------------	------------------

---

**PASSIF**

OPERATEURS CREDITEURS	<b>PA1</b>	12 961	66 695
AUTRES CREDITEURS DIVERS	<b>PA2</b>	4 159	4 696

---

<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>17 120</b>	<b>71 391</b>
---------------------	--	---------------	---------------

---

**ACTIF NET**

<b>CAPITAL</b>	<b>CP1</b>	2 715 435	3 476 773
----------------	------------	-----------	-----------

**SOMMES CAPITALISABLES**

SOMMES CAPITALISABLE DES EXERCICES ANTERIEURS	0	0
SOMMES CAPITALISABLE DE L'EXERCICE	27 027	-41 208

---

<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>2 742 462</b>	<b>3 435 565</b>
-------------------------	--	------------------	------------------

---

<b><u>TOTAL ACTIF NET ET PASSIF</u></b>		<b>2 759 582</b>	<b>3 506 956</b>
---	--	------------------	------------------

---

**FCP VALEURS AL KAOUTHER**  
**ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013**

*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	Annexe	31/12/2013	31/12/2012
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	<b>PR1</b>	70 344	49 589
REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	<b>PR2</b>	22 265	12 199
<b>TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>92 609</b>	<b>61 788</b>
<b><u>CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS</u></b>			
	<b>CH1</b>	56 483	53 344
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>36 126</b>	<b>8 444</b>
AUTRES PRODUITS		163	215
AUTRES CHARGES	<b>CH2</b>	7 164	7 656
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>29 125</b>	<b>1 003</b>
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 098	-42 211
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>27 027</b>	<b>-41 208</b>
REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		2 098	42 211
VARIATION DES PLUS (OU MOINS) VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-346 263	-174 827
PLUS (OU MOINS) VALUES REALISEES SUR TITRES		-963	91 613
FRAIS DE NEGOCIATION		-3 499	-6 487
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-321 600</b>	<b>-88 698</b>

**AL KAOUTHER**  
**VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2013**  
*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	31/12/2013	31/12/2012
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>-321 600</b>	<b>-88 698</b>
a- Résultat d'exploitation	29 125	1 003
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-346 263	-174 827
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-963	91 613
d- Frais de négociation	-3 499	-6 487
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TRANSACTION SUR LE CAPITAL</b>		
<b><i>a- souscriptions</i></b>	<b>116 626</b>	<b>1 994 769</b>
Capital	126 768	1 749 689
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-11 228	288 624
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	1 086	-43 544
Droits d'entrée	0	0
<b><i>b- Rachats</i></b>	<b>-488 129</b>	<b>-79 920</b>
Capital (rachat)	-530 587	-75 057
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	37 151	-7 811
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	-3 184	1 333
Droits de sortie	8 491	1 615
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-693 103</b>	<b>1 826 151</b>
<b><i>Actif Net</i></b>		
a- En début d'exercice	3 435 565	1 609 414
b- En fin d'exercice	2 742 462	3 435 565
<b><i>Nombre de parts</i></b>		
a- En début d'exercice	33 268	16 289
b- En fin d'exercice	29 404	33 268
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>93,268</b>	<b>103,269</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</b>	<b>-9,68%</b>	<b>4,52%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **PRESENTATION DU FONDS :**

« FCP VALEURS AL KAOUTHER » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes dont la structure est composée d'actions et de placements monétaires. Il est destiné au public qui cherche en plus des avantages de la gestion collective, la garantie de la conformité du placement aux règles de finance islamique admise par le comité de conformité représenté par son éminence « Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami ». Ce fonds a été créé le 26 Avril 2012 à l'initiative de « la Tunisie Valeurs » et de « l'Amen Bank ». Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, le 17 Mars 2012.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1 000 parts de 100 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant la Tunisie Valeurs.

### ***NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :***

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable tunisien et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état de variation de l'actif net ;
- Les notes aux états financiers.

### ***NOTE 2 : PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :***

La comptabilité de « FCP VALEURS AL KAOUTHER » est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- Journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

### ***NOTE 3 : EXERCICE SOCIAL :***

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

### ***NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :***

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs peuvent être résumés comme suit :

#### ***4.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :***

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les revenus des placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus en net de retenues à la source.

#### **4.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la valeur de clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2013 ou à la date antérieure la plus récente.

#### **4.3 Evaluation des placements monétaires :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### **4.4 Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **4.5 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière du fonds n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

#### **NOTE 5 : REGIME FISCAL :**

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements de capitaux mobiliers, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Ces revenus sont portés au niveau de l'état de résultat en net de retenues à la source.

#### **NOTE 6 : ORIENTATIONS DE PLACEMENT :**

Le FCP VALEURS AL KAOUTHER étant un fonds de capitalisation, son principal objectif serait de réaliser un rendement supérieur à 4% par ans. En application du décret N° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM, la structure du fonds sera composée par :

- Minimum de 50% de l'actif en actions de sociétés cotées en bourse,
- Maximum de 30% de l'actif en placement monétaires,
- 20% de l'actif en liquidité.

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS :**

**AC1- ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHEES: 2 186 718 DT**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Plus Moins value latente	% Actif net
<b>Action, Valeurs assimilées et droits rattachés</b>					
<b><u>Actions admises à la cote</u></b>					
ADWYA	14 000	91 420	97 104	5 684	3,54%
ASSAD	18 000	181 086	125 478	-55 608	4,58%
CITY CARS	6 778	74 219	74 185	-34	2,71%
ENNAKL AUTOMOBILES	24 000	269 399	238 728	-30 671	8,70%
ESSOUKNA	13 000	140 349	107 549	-32 800	3,92%
G.I.F	37 500	211 775	155 363	-56 412	5,67%
I.C.F	200	5 733	8 598	2 865	0,31%
I.C.F NS 2012 1/4	264	6 205	10 101	3 896	0,37%
MPBS	33 000	198 000	198 000	0	7,22%
NEW BODY LINE	21 057	175 094	143 356	-31 738	5,23%
ONE TECH HOLDING	11 534	74 841	74 775	-66	2,73%
SIAME	88 118	324 193	248 317	-75 876	9,05%
SOTETEL	19 855	162 260	71 101	-91 159	2,59%
SOTUVER	29 171	199 960	192 645	-7 314	7,02%
SYPHAX AIRLINES	3 800	35 480	32 072	-3 408	1,17%
TELNET HOLDING	24 466	209 714	140 264	-69 451	5,11%
TPR	46 725	253 442	199 095	-54 347	7,26%
<b><u>Parts fonds commun de placement</u></b>					
FCP SAFA	680	75 289	69 988	-5 301	2,55%
<b>TOTAL</b>	<b>392 148</b>	<b>2 688 458</b>	<b>2 186 718</b>	<b>-501 740</b>	<b>79,74%</b>

\* La moins-value latente arrêtée au 31 Décembre 2013 se détaille comme suit :

Elément	Montant en DT
Moins-value latente arrêtée au 31 Décembre 2012	-155 477
Moins-value latente relative à l'exercice 2013	-346 263
<b>Moins-value latente arrêtée au 31 Décembre 2013</b>	<b>-501 740</b>

Les entrées en portefeuille titres se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
- Actions cotées	936 356
- OPCVM	0
- Nouvelles souscriptions	18 204
<b>TOTAL</b>	<b>954 560</b>
Détachements de droits	Valeur Théorique
<b>Droits d'attributions</b>	<b>44 414</b>
<b>Droits préférentiels de souscription</b>	<b>0</b>

Les sorties du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Prix de cession	Moins-values réalisées
- Actions	1 137 742	1 136 828	914
- OPCVM	0	0	0
- Droits	167	118	49
<b>TOTAL</b>	<b>1 137 909</b>	<b>1 136 946</b>	<b>963</b>

La variation du portefeuille en coût d'acquisition se présente comme suit:

Désignation	Coût d'acquisition
<b>Portefeuille au 31/12/2012</b>	<b>2 871 807</b>
Acquisition actions cotées	936 356
Nouvelles souscriptions	18 204
Cessions actions cotées	-1 137 742
Cessions droits d'attributions	-167
<b>Portefeuille au 31/12/2013</b>	<b>2 688 458</b>

#### **AC2- PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES : 572 684 DT**

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2013 à 572 864 DT et sont composés de :

	31/12/2013	31/12/2012	Variations
Placements monétaires (a)	525 250	712 017	-186 767
Disponibilités (b)	47 614	47 583	31
<b>TOTAL</b>	<b>572 864</b>	<b>759 600</b>	<b>-186 736</b>

#### **AC2 (a) – PLACEMENTS MONÉTAIRES : 525 250 DT**

	Placements	Rendement Net au 31/12/2013	Total	% de l'actif net
Placement « Istithmar Zitouna » du 17/01/2013 au 16/01/2014	200 000	3 396	203 396	7,42%
Placement « Istithmar Zitouna » du 07/10/2013 au 06/10/2014	315 000	6 854	321 854	11,74%
<b>TOTAL</b>	<b>515 000</b>	<b>10 250</b>	<b>525 250</b>	<b>19,15%</b>

#### **AC2 (b) – LES DISPONIBILITES : 47 614 DT**

Les disponibilités s'élèvent à 47 614 DT au 31/12/2013 contre un solde de 47 583 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit:

	31/12/2013	31/12/2012	Variations
AMEN BANK	46 477	47 531	-1 054
BANQUE ZITOUNA	1 137	52	1 085
<b>TOTAL</b>	<b>47 614</b>	<b>47 583</b>	<b>31</b>

**PA 1- OPERATEURS CREDITEURS : 12 961 DT**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération du gestionnaire	11 474	14 647
Rémunération du dépositaire	1 487	1 483
Achat de titres à régler	0	46 893
Commission de performance	0	3 672
<b>TOTAL</b>	<b>12 961</b>	<b>66 695</b>

**PA 2- AUTRES CREDITEURS DIVERS : 4 159 DT**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Redevances CMF	238	295
Rémunération du CAC	3 698	4 179
Etat impôts et taxes retenues à la source	223	222
<b>TOTAL</b>	<b>4 159</b>	<b>4 696</b>

**CP1- CAPITAL : 2 715 435 DT****Capital au 31/12/2012**

Montant	3 476 773
Nombre de titres	33 268
Nombre de porteurs de parts	65

**Souscriptions réalisées**

Montant	126 768
Nombre de titres émis	1 213
Nombre de nouveaux porteurs de parts	4

**Rachats effectués**

Montant	-530 587
Nombre de titres rachetés	5077
Nombre de porteurs de parts sortants	9

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres <b>(AC1)</b>	-346 263
Plus-values sur actions	179 589
Moins-values sur actions	-180 552
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-41 208
Régularisation des sommes non distribuables <b>(i)</b>	30 915

**Capital au 31-12-2013**

Montant	2 715 435
Nombre de titres	29 404
Nombre de porteurs de parts <sup>60</sup>	

(i) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Commission / transactions	-1 759
CTB / transactions	-1 740
Régularisation des sommes non distribuables /souscription	-11 228
Régularisation des sommes non distribuables /rachat	37 151
Droit de sortie	8 491
<b>Total</b>	<b>30 915</b>

### **CP2 – SOMMES CAPITALISABLES : 27 027 DT**

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste s'élève à 27 027 DT et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2013</u></b>	<b><u>31/12/2012</u></b>
Résultat capitalisable de l'exercice	29 125	1 003
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice		
* sur les souscriptions	1 086	-43 544
* sur les rachats	-3 184	1 333
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>27 027</b>	<b>-41 208</b>

### **PR 1- REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES : 70 344 DT**

Le solde de cette rubrique représentant des dividendes reçus s'analyse comme suit:

	<b>Dividendes reçus</b>	
	<b>2013</b>	<b>2012</b>
ASSAD	9 633	8 562
ADWYA	2 250	0
SIAME	3 346	2 464
TPR	11 527	8 230
SOTUVER	5 000	4 800
LES CEMENTS DE BIZERTE	0	490
G.I.F	3 090	3 048
ENNAKL AUTOMOBILES	8 418	5 525
SOTETEL	3 971	1 351
ARTES	0	10 751
TELNET HOLDING	7 340	4 368
NEW BODY LINE	6 901	0
SOTRAPIL	3 798	0
ESSOUKNA	3 953	0
I.C.F NS 2012 1/4	277	0
I.C.F	840	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 344</b>	<b>49 589</b>

## **PR 2- LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES : 22 265 DT**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 22 265 DT contre un solde de 12 199 DT au 31/12/2012 et correspond aux revenus des placements monétaires nets de retenue à la source libératoire de 20%.

## **CH 1 – CHARGES DE GESTION DES PLACEMENT : 56 483 DT**

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément au règlement intérieur du FCP VALEURS AL KAOOTHER.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2013 à 56 483 DT contre un total de 53 344 DT au 31/12/2012, et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2013</u></b>	<b><u>31/12/2012</u></b>
Rémunération du gestionnaire	50 583	43 770
Commission de performance	0	3 672
Rémunération du dépositaire	5 900	5 902
<b>TOTAL</b>	<b>56 483</b>	<b>53 344</b>

## **CH2 – AUTRES CHARGES : 7 164 DT**

Le solde de ce poste s'élève 7 164 DT au 31 Décembre 2013 contre un solde de 7 656 DT au 31 Décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<b><u>31/12/2013</u></b>	<b><u>31/12/2012</u></b>
Rémunération du CAC	3 721	4 665
Redevances CMF	3 125	2 707
Autres (frais bancaires et droit de timbres)	318	284
<b>TOTAL</b>	<b>7 164</b>	<b>7 656</b>

## **AUTRES INFORMATIONS**

### ***a) Données par part et ratios pertinents :***

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Revenus des placements	3,1495	1,8573
Charges de gestion des placements	-1,9209	-1,6035
<b>Revenu net des placements</b>	<b>1,2286</b>	<b>0,2538</b>
Autres produits	0,0055	0,0065
Autres charges	-0,2436	-0,2301
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,9905</b>	<b>0,0301</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,0714	-1,2688
<b>Sommes capitalisables de l'exercice</b>	<b>0,9192</b>	<b>-1,2387</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielle	-11,7761	-5,2551
Plus ou moins-values sur cession de titres	-0,0328	2,7538
Frais de négociation	-0,1190	-0,1950
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>-11,9278</b>	<b>-2,6963</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1)+(2)</b>	<b>-10,9373</b>	<b>-2,6662</b>
Droits de sortie	0,2888	0,0485
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-11,6390</b>	<b>-2,6478</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,7188	8,3520
<b>Sommes non distribuable de l'exercice</b>	<b>-10,9202</b>	<b>5,7042</b>
Valeur liquidative	93,268	103,269

**Ratios de gestion des placements**

Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,59%	2,84%
Autres charges / actif net moyen	0,33%	0,41%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	1,24%	-2,19%

**b) Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de « FCP Valeurs AL KAOUTHER » est confiée à « Tunisie Valeurs ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% HT de l'actif employé en actions et 1% HT du reste de l'actif.

« L'AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,05% HT de l'actif net avec un minimum de cinq milles dinars et un maximum de quinze mille dinars hors taxes.

**c) Structure de l'actif**

La structure du fonds commun de placements « FCP VALEURS AL KAOUTHER » est composé au 31/12/2013 par :

- 79,24 % de l'actif en actions de sociétés cotées en bourse,
- 19,03 % de l'actif en placements monétaires,
- 1,73 % de l'actif en liquidité.